



**Arnaud Montebourg :**  
**« La France doit s'inspirer  
 des pays qui ont décidé de  
 reconquérir leur industrie »**

(lire la suite page 3)

**Antalya, rendez-vous des  
 amoureux du cinéma**



(lire la suite page 12)



**Une mission artistique  
 et humaine de très  
 haute exigence**

(lire la suite page 12)

**"Fabriquer la ville"  
 Edito de Mireille Sadège**



(lire la suite page 2)

# Aujourd'hui la Turquie



N° ISSN : 1305-6476

Istanbul - Paris - Ankara - Genève - Izmir - Bruxelles - Bodrum - Montréal



**Télécharger les  
 applications  
 iPad et iPhone  
 de notre journal  
 gratuitement.**

**« Les minorités en  
 Turquie avaient besoin  
 d'un tel magazine » P.9**



8 TL - 3,50 euros

[www.aujourdhuiturquie.com](http://www.aujourdhuiturquie.com)

Le Journal francophone de la Turquie numéro 104, Novembre 2013

## « La devinette de la crise »

Janet Yellen a été nommée à la tête de la banque centrale américaine (FED). Si le Sénat confirme la nomination de cette économiste de 67 ans, elle sera la première femme présidente de la Réserve fédérale américaine ; avec en plus la lourde tâche de sortir le monde d'une crise économique qui dure maintenant depuis 2008, voire même comme certains l'estiment depuis 2006 ou 2005.

On parle de cycles de 2 à 5 ans en théorie...

Dans une période où en Europe les gens qui ont passé 40 ans n'arrivent plus à trouver de travail, où l'âge de la retraite obligatoire, en Turquie et dans certaines catégories de professions supérieures, a été abaissé, les États-Unis se permettent de nommer une dame de 67 ans à la tête de son économie pour gérer la crise et qui pourra, à cette occasion, redessiner l'économie mondiale et a fortiori celle de la Turquie.

\* \* \*

Cela veut donc dire qu'après un certain âge, au fil des expériences, on acquiert enfin la sagesse pour assumer ce niveau de responsabilité et cela indépendamment du fait que cela soit un homme ou une femme.

## Le 100<sup>ème</sup> numéro d'Aujourd'hui la Turquie célébré au Palais de France



**Vendredi 4 octobre, l'ambassadeur de France en Turquie S.E. Laurent Bili organisait au Palais de France une soirée en l'honneur du 100<sup>ème</sup> numéro d'Aujourd'hui la Turquie, qui fait perdurer une longue tradition de presse francophone et contribue à la diffusion de la francophonie en Turquie et dans le monde.**

C'est dans le cadre riche et lumineux du Palais de France, à Istanbul, qu'Aujourd'hui la Turquie a célébré la parution de son 100<sup>ème</sup> numéro. Cette ancienne ambassade, aujourd'hui résidence de l'Ambassadeur (lorsqu'il se déplace à Istanbul), et de la Consule générale, était on ne peut plus adéquate pour accueillir cet événement.

L'existence d'un journal turc en français revêt, en outre, une dimension historique particulière : la presse turque, en effet, est née en langue... française ! C'est à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle que sont apparus les premiers organes de presse de l'empire ottoman : en 1795 est publié le *Bulletin des Nouvelles*, gazette s'adressant aux marchands levantins francophones et aux commerçants français, à l'initiative d'un envoyé de la République française au Palais de France. Après la disparition

au cours du second XX<sup>ème</sup> siècle du dernier journal turc en français, le *Journal d'Orient*, c'est Aujourd'hui la Turquie qui reprend, en 2005, le flambeau de la presse francophone, fondé par M. Hüseyin Latif. Paru régulièrement et sans interruption avec un contenu rédactionnel riche et varié depuis plus de 8 ans, Aujourd'hui la Turquie a su s'imposer, plus de 30 ans après la disparition du dernier journal francophone en Turquie. Non seulement ce journal a convaincu tout ceux qui pouvaient avoir des doutes sur l'existence d'un journal francophone en Turquie mais de surcroît il a été à l'origine d'autres initiatives venues enrichir l'offre de la presse francophone en Turquie. Ainsi la soirée du 4 octobre célébrait non seulement le 100<sup>ème</sup> numéro d'Aujourd'hui la Turquie,

(lire la suite page 6)



Ali Türek

### Une cité heureuse

Rien ne trouve le courage de pouvoir s'échapper à une dimension universelle quand il s'agit d'une question « humaine ».

(lire la suite page 4)



### Selçuk Altun: un romancier au parcours atypique

(lire page 9)

### Retour sur...

**Pour quelques mètres cubes de gaz naturel de plus... Eren Paykal P.4**

**Istanbul Fashion Week 2013 : Istanbul capitale mondiale de la mode ? P. 8**

**Le Front National à l'automne 2013 Dr. Olivier Buirette P.2**



### Insignia, le 1<sup>er</sup> de la classe Opel

(lire page 10)

Jacques Attali



Urgences  
 françaises

Tout le monde parle de la crise ; mais je ne me souviens pas d'une année où l'on n'a pas parlé de la crise. Peut-être qu'au lieu d'employer le mot « crise » on devrait dire « dépression permanente » Comme il s'agit d'une crise

permanente, cela signifie que nous en souffrirons, mais nous la surmonterons. Crise, crise, crise...

Le célèbre musicien francophone Timur Selçuk dans sa chanson intitulée « *Ekonomi Bilmecesi* » (la devinette de l'économie) chante « c'est la crise, c'est la crise ».

(lire la suite page 5)



**Pamukkale et Éphèse :  
 voyage à travers les siècles P.11**



Dr. Olivier Buirette

Historien

## Le Front National à l'automne 2013

En pleine crise économique, alors que le gouvernement de Jean-Marc Ayrault peine à la tâche et que l'exécutif bat des records d'impopularité dans les sondages, ce que nous observons est que le paysage politique français est toujours aussi agité.

Face à une gauche fortement décrédibilisée seulement après un an de pouvoir, face à une droite dite classique où une véritable guerre des chefs se dessine à demi-mot entre François Fillon et Nicolas Sarkozy, le Front National de Marine Le Pen semble paré à tirer tous les bénéfices de la situation.

Les élections européennes auront lieu les 22 et 25 mai prochains, les municipales les 23 et 30 mars. Déjà en ce mois d'octobre, certains sondages annoncent le Front National en tête dans tous les cas de figures pour les européennes alors que les autres partis marquent le pas. Ce parti fondé par Jean-Marie Le Pen en 1972, est présidé depuis le 16 janvier 2011 par sa fille: Marine Le Pen. Dès son élection celle-ci a entamé un long processus dit de dé-diabolisation du Front National afin de rendre son parti non plus extrême mais avant tout crédible et ainsi apte à gouverner la France.

Toutefois il n'en demeure pas moins que le Front National, que l'on nomme FN, conserve un socle profondément ancré dans les traditions de l'extrême-droite en France, socle dont les valeurs fondamentales ont toujours été aux antipodes de l'héritage du Général de Gaulle qui reste encore aujourd'hui la principale référence de la droite dite républicaine. Cette image, Marine Le Pen a cherché par tous les moyens à la changer, la corriger, ce notamment par le biais de nouveaux adhérents du FN dont le profil est quelque peu différent.

Sommes-nous si loin du 21 avril 2002, date à laquelle la faiblesse et les maladresses du candidat de la gauche de l'époque Lionel Jospin avaient alors propulsé le vieux leader du parti, Jean-Marie Le Pen, au second tour ? Moins de dix ans plus tard le travail de « dé-diabolisation » devait commencer.

Cependant quel est le panorama socio-économique de la France de la fin de l'année 2013 ? C'est avant tout celui d'un pays gravement touché par la crise de 2008 qui semble se poursuivre, un pays où le seuil des trois millions de chômeurs a été franchi récemment, un pays où la gauche au pouvoir mène une politique traditionnellement socialiste de lutte contre la crise par un fort alourdissement fiscal. Bref, un pays dont les dirigeants convaincus de la justesse, et certainement de la justice guidant leur politique ont fait le choix de l'impopularité, et ce avec toutes les conséquences que cela pourrait entraîner.

## Le nouveau rapport annuel de la Commission européenne

Le rapport annuel de la Commission européenne sur « les progrès accomplis sur la voie de l'adhésion », publié le 16 octobre, est censé relancer les discussions entre la Turquie et l'Union européenne. Mais cette édition du rapport, affectée par les événements de Gezi parc, souligne la persistance de carences démocratiques.



Le mois dernier devait reprendre les discussions concernant l'éventuelle adhésion de la Turquie dans l'Union européenne (UE). Depuis 1998, la Commission européenne publie un rapport annuel pour chaque pays candidat à l'adhésion, y compris la Turquie. Il s'agit d'un « rapport régulier sur les progrès accomplis sur la voie de l'adhésion ». Cette année, le rapport de l'UE a bien évidemment été affecté par les événements du parc Gezi. Si la Commission européenne juge la Turquie « dans la bonne voie » – notamment du fait de l'adoption d'un « paquet démocratique » –, elle ne manque pas d'épingler ce qu'elle considère être des dérives policières, de même que des carences persistantes en termes de droits des minorités et de qualité du système judiciaire.

Depuis le sommet européen d'Helsinki en 1999, elle est officiellement reconnue comme candidate. Les négociations d'adhésion de l'UE avec Ankara, commencées en décembre 2004, n'ont montré aucune avancée depuis 2010.

Le 25 juin dernier, les Etats membres européens avaient trouvé un compromis avec la Turquie au sujet de l'avancée des discussions. Comme le souhaitait une majorité d'Etats membres, parmi lesquels la France, un renouveau des négociations sur l'intégration turque avait été envisagé. Cependant, les Vingt-sept ont reporté ces négociations à octobre (en même tant que la publication du rapport annuel). M. Michael Spindelegger, ministre des Affaires européennes, avait ainsi déclaré : « Ils [les autorités turques] doivent réfléchir à leur procédure et au comportement de la police et de l'armée. Il doit y avoir un geste de la part de la Turquie avant que l'on commence les négociations sur l'ouverture d'un nouveau chapitre. »

Le gouvernement d'Ankara, naturellement, n'avait guère apprécié les raisons avancées par l'UE pour justifier ce report. Pour autant, il a présenté, après avoir canalisé les manifestations, un « paquet démocratique » visant à réchauffer les relations UE-Turquie et relancer le processus d'adhésion.

La Commission européenne, dans son rapport paru le 16 octobre, tient en effet compte de cet engagement. Le Commissaire européen Stefan Füle, en charge de l'Élargissement et de la Politique européenne de voisinage de l'UE, a reconnu qu'Ankara avait pris diverses initiatives renforçant la démocratie, dont le « paquet démocratique » fait partie. L'ouverture du dialogue avec la minorité kurde a également été sa-

luée comme une avancée notable.

Pour autant, les points de discordance entre la Commission européenne et la Turquie restent, cette année encore, nombreux.

Le terme « manifestations de Gezi », qui revient à quatorze reprises dans le texte du rapport, témoigne du malaise des institutions européennes vis-à-vis de « l'usage excessif de la force par la police » ou des limitations à la liberté d'expression sur les réseaux sociaux dans le cadre des événements de cet été. La Commission relève également le licenciement ou les démissions forcées de journalistes ayant critiqué le gouvernement dans sa gestion de cette crise politique.

Le rapport annuel prend en outre soin de constater l'inertie de certaines situations en Turquie qui seraient incompatibles avec les valeurs de l'UE. La Commission note par exemple que les minorités dans ce pays (Arméniens, Juifs, Grecs) ne jouissent pas toujours d'une personnalité juridique, ce qui interdit aux collectivités issues de ces communautés de réaliser des collectes d'argent ou d'engager des personnalités religieuses qui n'ont pas la nationalité turque.

Enfin, les faiblesses du système judiciaire turc sont épinglées par le rapport de la Commission, bien que celle-ci reconnaisse la diminution de personnes emprisonnées. Parmi ses faiblesses : l'absence de cour d'appel et l'accès limité de la défense aux dossiers des prévenus.

De manière générale, le rapport invoque « la nécessité urgente de nouvelles réformes et la promotion du dialogue dans le domaine politique (...) ainsi qu'en ce qui concerne les droits fondamentaux ». Si les portes de l'Europe ne sont pas fermées à la Turquie, la Commission renouvelle cette année le constat d'une distance encore longue à parcourir dans divers domaines (justice, usage de la force par la police, liberté de la presse). Suite à la publication de ce rapport, le ministre turc des Affaires européennes, M. Egemen Bagis, a peu contenu son exaspération : « L'Europe s'éloigne de jour en jour de la Turquie, malgré sa volonté affichée de relancer les discussions. L'intérêt porté par les Turcs à une adhésion diminue chaque jour ». Face aux critères rigoureux auxquels les institutions européennes conditionnent l'intégration, face aux réticences des opinions publiques européennes, la volonté des Turcs d'adhérer à l'UE reste aujourd'hui, pourtant, le seul moteur de cette entreprise.

\* Thomas Eustache



Mireille Sadège

Rédactrice en chef  
Docteur en histoire  
des relations  
internationales

## "Fabriquer la ville"

« La qualité de la vie urbaine est notre affaire ». C'est par cette phrase qu'a débuté le colloque International « Fabriquer la ville : un lieu d'intégration, de convivialité ou de ségrégation ? » qui s'est déroulé du 25 au 27 octobre dernier à Marseille. Un colloque riche, très diversifié avec de nombreuses tables rondes réunissant des urbanistes, architectes, sociologues, économistes, anthropologues, des artistes et des universitaires venus de quatre ports d'Europe et de Méditerranée en pleine transformation. L'autre aspect intéressant de ce colloque a été l'organisation de balades dans les différents quartiers de la ville intitulées « pensons avec les pieds », et ce afin de mieux constater les transformations urbaines.

Il faut rappeler que ce colloque faisait suite à un premier qui a eu lieu les 7 et 8 mars de cette année à Istanbul au lycée Notre Dame de Sion dans le cadre des colloques internationaux du projet pluriannuel « Villes à venir : Marseille-Hambourg-Istanbul-Tanger ? ». L'initiative du projet appartient à l'association Les Amis du Roi des Aulnes, au Centre Franco-Allemand de Provence et au Goethe Institut. Ce second colloque a été organisé en coopération avec Pensons le Matin, un collectif basé sur le principe des universités populaires qui analyse depuis trois ans les articulations entre les questions de démocratie culturelle, les processus de gentrification (phénomène urbain d'embourgeoisement de quartier de culture populaire qui conduit à l'exclusion du centre-ville des populations pauvres) et le droit à la ville pour tous.



Les trois journées du colloque se sont déroulées en grande partie à la Friche La Belle de Mai, un site de production artistique pluridisciplinaire créé en 1992 sur l'ancien site de Manufacture des tabacs de Marseille. Un espace public multiple avec un skate-park, un théâtre jeune public, des salles de spectacles et de concerts, des jardins, une librairie, une crèche... Un lieu en parfait accord avec le thème du colloque qui veut lancer le débat sur le lien entre la culture et les multiples formes de ségrégation urbaine. A une époque où les développements urbains conduisent à plus de ségrégation et à la montée de monolithisme dans nos villes, le colloque de Marseille a été l'occasion de débattre sur comment fabrique-t-on la ville et pour qui, mais aussi de démontrer les mécanismes de ségrégation urbaine à l'œuvre et enfin d'inciter le citoyen à reprendre la parole et à s'approprier ses espaces publics dans leur processus de transformation. Vous pourrez lire le compte rendu de ce colloque dans le prochain numéro.

# Arnaud Montebourg : « La France doit s'inspirer des pays qui ont décidé de reconquérir leur industrie »

En voyage diplomatique pour approfondir les liens économiques entre la Turquie et la France, Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif, est venu présenter et promouvoir la politique industrielle du gouvernement français au lycée Galatasaray. Cet événement était co-organisé par le lycée et l'Université Galatasaray.

« C'est un grand plaisir et surtout un grand bonheur pour nous d'accueillir aujourd'hui Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif ». Vendredi 11 octobre à 17h30, M. Jean-Jacques Paul, Recteur adjoint de l'Université Galatasaray, accueillait au sein du lycée le ministre français, en déplacement en Turquie pour plusieurs jours, dans le cadre d'une conférence sur "La nouvelle France industrielle". Après une brève introduction du Recteur adjoint, M. Montebourg est monté à la tribune



pour promouvoir, trois quarts d'heure durant, la politique industrielle du gouvernement français. Il s'adressait à un parterre de Français et de Turcs issus du monde de l'entreprise, ainsi qu'à quelques représentants du corps enseignant du lycée et de l'université.

Avant toute chose, le ministre a tenu à remercier les organisateurs de cette conférence, dont M. le recteur de l'Université Galatasaray et Mme la directrice du lycée Galatasaray, et a précisé que c'était « une fierté » pour lui de « [s]'exprimer ici, dans cette enceinte prestigieuse, comme l'a fait le général De Gaulle en 1968, [...] François Mitterrand il y a vingt ans [...] et bientôt peut-être un autre président ». Le lycée Galatasaray, a-t-il affirmé, « symbolise maintenant depuis plus de 150 ans [...] la profondeur, la densité des relations franco-turques ».

La Turquie, dans laquelle il se trouvait depuis deux jours, impressionne M. Montebourg. Cette nation, selon ses propres dires, jouit d'une « d'une jeunesse engagée, aux inspirations profondes et universelles » ainsi que d'une « économie extraordinaire ». La Turquie connaît en effet depuis dix ans une croissance annuelle de 5% en moyenne, avec une richesse nationale à 25% d'origine industrielle – chiffre qui, pour M. Montebourg, est d'autant plus impressionnant si on le compare aux 11% de croissance française issus de l'industrie. En outre, pour M. le ministre, « les performances de la Turquie institutionnelles et étatiques sont aussi au rendez-vous », avec une « dette publique ramenée de 74% à 37% », ce qui, bien sûr, ne peut que faire pâlir de jalousie la République française... Concernant le succès des entreprises turques, M. Montebourg a pris pour exemple la croissance phénoménale du chiffre d'affaires de Turkish Aerospace Industries, passant de 90 millions de dollars en 2005 à 833 millions aujourd'hui.

Le cœur de cette conférence ne concernait cependant pas la Turquie, mais bien l'industrie française et les efforts du ministère du redressement productif pour la redynamiser.

« Pendant longtemps, a déclaré le ministre, la France a imaginé qu'elle pouvait se passer d'usines ». Or, « les usines allaient se bâtir ailleurs et dans des endroits qui ne sont pas forcément ceux que nous aurions choisis ». La « question productive », a martelé le membre du gouvernement français, est « un élément de la souveraineté des nations », que la France doit faire sien. La Turquie, quant à elle, est « un magnifique exemple »

de ces pays qui « ont décidé de reconquérir leur industrie », et qui doivent inspirer l'Hexagone.

Concernant les réussites industrielles nationales, M. Montebourg a fait la promotion de la politique nucléaire française. Il a affirmé avoir dit au ministre de l'énergie turc, la veille de cette conférence, qu'Areva (groupe industriel français du secteur énergétique) « fournit le combustible, gère les déchets et assure la maintenance de plus de trois cents centrales nucléaires dans le monde », sur 450.

Le ministre du Redressement productif a conclu son exposé en évoquant la vision d'« une France qui invente, qui innove, et qui a d'ailleurs inventé tant et tant de choses », tels l'aviation, le cinéma ou la photographie. A l'adresse des Turcs, M. Montebourg a déclaré : « souvent on vous parle de la France à travers les droits de l'Homme, la Révolution française, Danton, Mirabeau... mais il y a un récit révolutionnaire qui n'est pas que politique, qui est aussi économique ». La France, selon le ministre, « a décidé de reprendre cette histoire » économique et industrielle.

Interrogé par un patron de PME francoturc sur la « perception négative qu'a la France de la Turquie », M. Montebourg a répondu que « c'est à nous [Français] de construire une vision positive » de la Turquie en France, « c'est le sens de mon voyage » ici. C'est pourquoi il « a demandé à la presse française de s'intéresser à ce que nous faisons ensemble », afin « de donner de la Turquie une image de sa réalité : une puissance importante, une puissance industrielle, économique, une puissance politique également, qui joue un grand rôle », notamment « dans l'actualité régionale ». A ce propos, M. Montebourg a dit avoir « remercié au nom du président de la République le Premier ministre Erdoğan hier, quand je l'ai rencontré, d'avoir agi comme il a agi dans l'affaire syrienne ». La France et la Turquie, en effet, se sont toutes deux positionnées en faveur d'une intervention armée contre le régime de Bachar El-Assad. M. le ministre a également répondu à la question « est-ce que la France a une politique d'assouplissement des visas ? » : « oui, la France

délivre 110 000 visas par an aux ressortissants turcs. Il n'y a que 3% de refus. » A la suite de cette conférence au lycée Galatasaray, M. Montebourg a rejoint le Palais de France pour une réunion avec la communauté d'affaires franco-turque, après 19h. Depuis l'estrade de la luxueuse salle des fêtes du palais, le ministre français a tenu un court discours sur la nécessité de resserrer les relations économiques entre les deux nations. Nous devons « reprendre un récit interrompu » par la crise diplomatique suscitée par le projet de loi français sur la reconnaissance du génocide arménien. Pour cela, a-t-il déclaré « nous devons faire savoir à nos compatriotes ce qu'est devenue la Turquie ». « Les dégâts ont été considérables sur le passé », mais nous « devons retrouver un terrain d'entente solide », car « nous avons beaucoup de choses à faire ensemble, nos histoires respectives sont complémentaires ». L'économie, pour le ministre socialiste, « invite à regarder vers le futur ».

Arnaud Montebourg s'est ensuite joint aux invités du palais, représentants d'entreprises françaises en Turquie – Renault, notamment – ou patrons de petites et moyennes entreprises, afin d'accorder de courtes conversations en tête-à-tête. Nous lui avons demandé, alors, de rappeler



ler quelle est la position du gouvernement français sur l'intégration de la Turquie dans l'UE, thème qui avait été omis durant la conférence. M. Montebourg nous a affirmé que le gouvernement y était toujours et sans ambiguïté favorable et, alors que nous lui demandions si le gouvernement Ayrault prendrait le risque de conserver cette position malgré une opinion publique française opposée, a souligné que « le processus d'adhésion dépend de critères fixés par l'UE ». Enfin, il nous a confirmé que son propos sur « la jeunesse engagée » de la conférence à Galatasaray, que nous avons relevé, faisait bel et bien référence aux manifestants du parc Gezi de cet été. Un clin d'œil devant permettre, en somme, de ménager la chèvre et le chou, alors que le ministre du redressement productif s'évertue à améliorer les relations du gouvernement français avec son homologue turc pour le bien de l'industrie française.

\* Thomas Eustache

Sophistication des opérations.

TAV Airports sert des millions de passagers et des milliers d'avions dans douze aéroports sur trois continents. Fort de son savoir-faire approfondi, TAV se concentre sur les moindres détails des opérations aéroportuaires afin de fournir le service parfait.

AEROPORT ISTANBUL ATATURK • AEROPORT ANKARA ESENBOGA • AEROPORT IZMIR ADNAN MENDERES  
AEROPORT ANTALYA GAZIPASA • AEROPORT DE TBILISSI • AEROPORT DE BATUMU • AEROPORT ENFIDHA-HAMMAMET  
AEROPORT MONASTIR HABIB BOURGUIBA • AEROPORT SKOPJE ALEXANDRE LE GRAND  
AEROPORT OHRID ST. PAUL L'APOTRE • AEROPORT DE MEDINE • AEROPORT DE RIGA

www.tavairports.com

TAV  
Airports  
Live, Smile and Fly!



Ozan Akyürek

Avocat au  
Barreau de Paris  
oakyurek@jonesday.com

## Les punitive damages bientôt en France ?

2,9 millions de dollars pour s'être renversé un café brûlant sur les jambes : ce sont les dommages-intérêts qu'une femme a réussi à obtenir en 1994 aux États-Unis, après s'être brûlée au deuxième degré en se renversant le café qu'elle venait d'acheter dans une chaîne de fast food bien connue. Bien qu'in fine, Madame L. n'ait pas reçu cette somme faramineuse – les parties ayant conclu une transaction pour un montant non divulgué suite à l'appel déposé par la chaîne de fast food – cette affaire n'en demeure pas moins, près de 20 ans après, la plus citée pour mettre en avant le fossé entre deux systèmes juridiques d'allocations des dommages-intérêts.

En effet, les systèmes français et américains sont souvent opposés l'un à l'autre : tandis que le premier cherche à réparer le dommage, tout le dommage mais rien que le dommage, le second vise non seulement à compenser le dommage mais également à punir son auteur si les circonstances le justifient, par l'allocation des *punitive damages* (dommages punitifs).

Cette différence s'explique largement par les deux approches distinctes de la fonction que doivent jouer les dommages-intérêts au sein d'une société. En effet, dans les systèmes dits de droit civil, à l'instar de la France, l'allocation de dommages-intérêts a pour fonction de réparer ou compenser le dommage subi par une personne alors que dans les systèmes anglo-saxons, à l'instar des États-Unis, l'allocation de dommages-intérêt doit décourager la répétition de la conduite impropre.

Aux États-Unis, les *punitive damages* sont définis comme étant les dommages mis à la charge d'une personne pour la punir pour sa conduite outrageante et pour dissuader toute personne de se conduire de la sorte

à l'avenir (*Second Restatement of Torts § 908*). Ils se distinguent des dommages compensatoires ou symboliques. Plus concrètement, aux États-Unis, la Cour (le jury le plus souvent) peut, à sa discrétion, décider d'infliger des *punitive damages* dans les cas où l'auteur du délit a blessé intentionnellement ou malicieusement la victime, ou dans les cas où la conduite du défendeur reflète un mépris conscient, téméraire, volontaire, injustifié ou oppressif des droits ou des intérêts de la victime. Néanmoins, aucun État des États-Unis n'attribuera de *punitive damages* pour une simple négligence. Dans l'imaginaire collectif, c'est le montant de *punitive damages* qui fait leur spécificité, que ce soit leur importance quantitative, ou leur dimension aléatoire. Ces montants sont déterminés par le jury sur la base de l'examen de la gravité des manquements, de la gravité des blessures dont se plaint la victime et de l'étendue des richesses du défendeur.

A l'inverse, les *punitive damages* sont inconnus du Code civil et de la législation française en général, qui n'autorise ni n'interdit explicitement ce genre de dommages. Par ailleurs, les Cours de justice françaises ne se sont jamais permises – du moins ouvertement – d'allouer des dommages punitifs. En matière extra-contractuelle, la Cour de Cassation s'arrête au principe de la réparation intégrale du préjudice qui veut que les dommages alloués à la victime compensent la blessure dont cette dernière a souffert. La victime ne saurait donc ni s'appauvrir, ni s'enrichir du fait de cette blessure.

Cependant, cette opposition binaire entre les deux systèmes ne reflète pas – ou pour le moins plus – la situation juridique

actuelle aux États-Unis comme en France. De nombreuses nuances doivent être apportées, réduisant ces différences apparentes.

D'une part, aux États-Unis, il n'existe pas une uniformité dans le traitement des *punitive damages*. La coexistence des lois fédérales et les lois des 50 États qui comptent les États-Unis a produit une diversité remarquable aussi bien dans la forme que le contenu des *punitive damages* (sans compter que cinq États interdisent les *punitive damages* : Louisiana, Massachusetts, Nebraska, New Hampshire et Washington). Par ailleurs, les *punitive damages* sont beaucoup moins souvent alloués que par le passé. Des études conduites récemment montrent que les dommages punitifs de plusieurs millions de dollars sont très rares, et que leur montant est assez prévisible à partir du montant de l'indemnité compensatrice. En effet, la majorité des décisions rendues en matière de *punitive damages* aujourd'hui concerne des cas de délits intentionnels ou de préjudices financiers. De manière globale, les *punitive damages* sont peu alloués lors de blessures personnelles dues à de grave négligence, à la responsabilité en matière du fait des produits ou d'erreur médicale. D'autre part, en France, il existe des mécanismes qui ressemblent de près ou de loin à des *punitive damages*. Par exemple, le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 331-1-3) semble admettre les *punitive damages* dans le cas d'une atteinte aux droits de la propriété intellectuelle puisque le calcul des dommages peut prendre en compte non seulement la perte, mais le profit réalisé par le contrevenant.

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet  
[www.aujourdhullatourquie.com](http://www.aujourdhullatourquie.com)



Ali Türek

## Une cité heureuse

Rien ne trouve le courage de pouvoir s'échapper à une dimension universelle quand il s'agit d'une question « humaine ». Une réaffirmation de la place centrale de l'« homme » en majuscule dans ce monde, il y a une part de vérité dans l'idée d'universalité en ce qui concerne les sentiments, les idées mais, en quelque sorte, aussi dans ce qu'on appelle « les idées politiques, les idéologies et les extrémités ».

L'Europe est témoin, depuis maintenant plus de trois années, d'une crise économique d'une gravité importante ayant à la fois des causes et des conséquences profondément liées aux structures institutionnelles.

Depuis, l'équilibre budgétaire, la croissance, la règle d'or et le chômage dominant tout, non seulement les unes des journaux mais aussi toute rencontre d'idées.

Et, là, surgit une question encore plus grave qu'un simple mot, celle du déficit budgétaire ; la montée incontrôlable des idéologies extrêmes qui rendent quotidiens des propos de rejet de l'autre, voir des discours de xénophobie et de racisme.

Ce constat reste d'autant plus remarquable que cette montée aveugle ne connaît ni de frontières, ni de religions ou de langues.

Aujourd'hui, dans divers pays d'Europe, tout comme aux États-Unis ou dans les « pays du printemps », les parties d'extrême droite mettent en scène des hauts scores dans les urnes et occupent de plus en plus de place dans la sphère de la discussion publique, notamment via la presse visuelle.

Les valeurs humanistes qui restaient jusque là comme des bases d'une société démocratique et plurielle sont mises systématiquement en question sous prétexte que la dureté de la vie ne permettrait plus de subventionner une société qui accueillerait paisiblement « l'autre ». Parfois, l'autre qui vient de l'autre côté de la rivière entre deux petits villages...

La réponse à ce phénomène dont la source est dans les diverses formes de nationalismes du dix-neuvième et du vingtième siècles réside dans la recréation d'une matrice puissante d'idées et de valeurs. Elle réside de même dans un combat fervent pour sa défense ; l'engagement citoyen.

Une société régie par un certain système de valeurs humanistes peut permettre de barrer la route à la montée des extrémismes aux moments durs des crises politiques et économiques. Toutefois, cela ne peut devenir possible que si ce devoir est assumé par chaque citoyen, peu importe le nom de la société dans laquelle il ou elle mène sa vie. Car, au fond, créer une société en paix, c'est tout simplement un devoir universel et humain.

Tout nous pousse, ici, dans ce moment précis, à suivre les pas du Dr. Rieux dans les rues d'Oran ; écoutant quelques phrases qui disaient

« que le bacille de la peste ne meurt ni ne disparaît jamais (...) et que, peut-être, le jour viendrait où, pour le malheur et l'enseignement des hommes, la peste réveillerait ses rats et les enverrait mourir dans une cité heureuse. »

Un devoir universel et humain, de protéger les cités heureuses...



Eren Paykal

## Pour quelques mètres cubes de gaz naturel de plus...

Le XX<sup>e</sup> siècle était le siècle du pétrole, celui du XXI<sup>e</sup> siècle sera-t-il celui du gaz naturel ? Le monde industrialisé a de plus en plus besoin d'énergie, mais les sources se raréfient de jour en jour. Bien sûr, des recherches approfondies sur les énergies alternatives sont toujours au menu des puissances internationales et des dépenses pharaoniques sont de vigueur à cette fin. Toutefois, les énergies traditionnelles telles que le pétrole et le gaz naturel conserveront leur place dominante dans le marché pour encore un certain temps.

Concernant les principales puissances importatrices, les États-Unis ont de nouveau une carte gagnante en main avec les réserves découvertes dans l'État de l'Alaska. Celles-ci permettront à ce pays une grande liberté et un champ de manœuvre propice dans le domaine énergétique. Quant à la Chine populaire, elle est en quête de nouveaux accords favorables de par le monde, en commençant par ses voisins de l'Asie Centrale riches en gaz et pétrole et des pays en développement. La Chine s'intéresse notamment à l'Afrique, où elle est en passe d'établir des relations privilégiées avec un certain nombre de pays, à commencer par les deux Soudan ou les pays de l'Ouest

Africain comme la Guinée équatoriale, le Gabon, la République de Congo (Brazzaville) et surtout l'Angola. L'Europe, elle, est principalement approvisionnée par la Fédération de Russie.

Mais entre les importateurs et les exportateurs d'énergie, il y a aussi les pays de transit. En effet, la situation géographique d'un pays peut lui servir de façon spectaculaire en ce qui concerne la distribution des revenus liés au pétrole et au gaz naturel. Or, la Turquie est justement située aux confins du Moyen-Orient et du Bassin de la Mer caspienne, possédant à eux deux plus de 70 % des réserves prouvées de gaz naturel et de pétrole.

Les experts en la matière prévoient que si la Turquie savait exploiter sa situation géopolitique favorablement, elle se verrait devenir un *hub* pour le transport de gaz naturel et donc une puissance énergétique ayant la capacité de gérer son prix et sa distribution.

En effet les analystes prédisent qu'en 2020 au moins 85 à 100 milliards de m<sup>3</sup>(bcm) de gaz naturel seront acheminés via la Turquie jusqu'en Europe. Selon ces études, les 25 bcm de gaz azéri acheminés de nos jours atteindraient 35 bcm. En ce sens, le projet de gazoduc Bakou-Tbilissi-

Erzurum serait un pas en avant. Les 10 bcm du gaz provenant de l'Irak du Nord pourraient passer à 40-50 bcm. Israël quant à lui, pourrait acheminer jusqu'à 50 bcm si des dispositifs adéquats étaient adoptés, à savoir la construction d'un nouveau gazoduc vers le port turc de Mersin. De même, le Corridor Sud de Gaz pourrait ouvrir de nouvelles perspectives dans cette direction malgré les difficultés qu'il engendre.

Sur les tableaux économiques, et les projections sont hypothétiques, le panorama est bien net : la Turquie deviendra un centre de ravitaillement de gaz naturel dans les décennies suivantes. Elle aura une voix décisive dans ce domaine et un rôle prépondérant dans les échanges énergétiques et par conséquent augmentera son poids sur la scène internationale. A condition bien sûr que les hommes politiques fassent bien leur devoir, en évitant les tensions avec leurs partenaires, en favorisant la mise en place d'un climat de paix et d'entente dans leur région, en trouvant des solutions prolifiques à toutes les parties de leur entourage géographique, à commencer par la Syrie et Israël. Le futur appartiendra à ceux qui auront le courage de mener une diplomatie fine et efficace dans cette voie.



Dr. Hüseyin Latif

Directeur  
de la publication

« L'économie est sur ses rails, c'est la crise, c'est la crise, c'est la dépression. »

\* \* \*

J'ai dans les mains, le livre d'un intellectuel qui a dirigé la France directement ou indirectement : Jacques Attali, Urgences françaises, Fayard, Paris, 2013.

Dans le livre *Urgences françaises*, l'auteur nous explique les raisons de la crise en France et expose ses propositions de réformes pour envisager une sortie de crise.

Il y est écrit que celles-ci sont à appliquer obligatoirement dans les douze mois à venir après la sortie du livre. Selon l'auteur, si elles ne sont pas appliquées, la France s'expose à une catastrophe irréversible. En soulignant le fait que les Français n'aiment pas les réformes, il attire l'attention sur le risque d'explosion sociale en intitulant son cinquième chapitre : « La France n'avance que par des révolutions ».

Ce livre est divisé en dix chapitres mais je le diviserai plutôt en deux parties : l'analyse de la situation et les idées pour résoudre les problèmes...

Dans mon article de ce mois-ci, je veux partager avec vous cette première partie. Les institutions financières, les employeurs et surtout les médias qui font la surenchère de la crise entraînent une baisse de la consommation. Ce qui se répercute sur les autres niveaux de l'échelle économique ; c'est pourquoi l'économie stagne. Si cela continue ainsi, comme le dit Jacques Attali : « La crise est là. Et peut-être pour longtemps. Elle est économique, sociale, culturelle et politique. »

Avec ce constat, on arrive déjà à percevoir la solution dès l'introduction du livre. La crise n'est pas seulement économique, elle est à la fois sociale, un peu culturelle et également politique. Et si l'on ne perçoit pas cette nuance, on risque de ne pas en trouver l'issue.

D'abord, il faut une réforme politique. La politique ne devrait plus être « une profession ». Cela ne peut que être un service vis-à-vis de la nation et il devrait être de courte durée. Cette réforme devrait d'ailleurs être appliquée au niveau mondial. Une fois élue à un poste, la personne ne pourrait donc plus prétendre à un autre poste. Il ne devrait pas exister de profession de politicien. A la fin de chaque mandat politique, on redeviendrait alors un simple citoyen. Même si certains prétendent qu'ils sont élus par le peuple, il doit y avoir cette même intransigeance pour tous les pays.

Les crises idéologiques et politiques que nous vivons montrent que le marché est global et dictatorial. Dans les démocraties locales où l'on défend les libertés, les crises sont permanentes.

## « La devinette de la crise »

Ces idées que je défends depuis longtemps, Attali les a rapprochées ainsi : « Ce marché globalisé sans globalisation de la règle de droit peut engendrer une aggravation de la crise de l'économie légale et rendre possible l'épanouissement de l'économie illégale et criminelle, de la fraude fiscale et des mafias. (...) La dégradation encore à venir de l'emploi, l'accumulation de dettes, le dérèglement du climat, l'aggravation des inégalités. »

Ainsi, cela ouvre la voie à la déshumanisation des sociétés où la règle du chacun pour soi domine et chacun cherche à gagner le plus rapidement possible. Les dirigeants et les politiciens, sans le vouloir, participent aussi au renforcement de cette idée, sans réfléchir aux conséquences à moyen et long terme.

« Les États-Unis, dont les dettes sont aujourd'hui hors de contrôle et financées pour près de la moitié par la Chine et le Japon, seront peut-être pour un temps financés sans trop de difficulté par leur banque centrale, qui se substitue à un exécutif et un législatif incapable de s'entendre sur une politique cohérente. Puis, après de nouvelles secousses profondes, les dettes publiques et privées seront absorbées par l'inflation et par un retour de la croissance provoqué par le jeu du progrès technique dans tous les secteurs de pointe... »

Il y a quelque chose qui n'étonne plus. D'un côté, mettre en circulation des billets pour améliorer le confort et la qualité de vie d'un pays au détriment d'un autre. Et à chaque occasion, on parle d'un pays qui est privé de démocratie et qui fait travailler des gens entre soixante et cent dollars par mois, dont on a besoin du soutien et à qui en échange on vend le rêve de devenir la plus grande économie du monde.

« Plus de 27 millions d'Européens sont au chômage, dont 14 millions de jeunes de 15 à 29 ans, (...) Le ratio dette/PIB de la zone euro est de 92,8 % en 2012 ; il est de 158,5 % en Grèce, de 127 % en Italie, de 123,6 % au Portugal, de 90,3 % en France, de 82 % en Allemagne. Le FMI prévoit une récession de la zone euro en 2013 et un très faible retour à la croissance en 2014. »

La partie la plus intéressante du livre se trouve à la page 52. Cette partie s'intitule : « Une Langue de communication mondiale ». A mon avis, les directeurs des institutions françaises, qui organisent leurs réunions en anglais, devraient encadrer ces pages.

« Le français est une langue majeure, élément qui sera de plus en plus important pour le développement économique et politique. En effet, tout renforcement de la diffusion d'une langue entraîne à terme un renforcement parallèle de l'économie (...) 220 millions de personnes parlent aujourd'hui le français, dont 96 millions en Afrique (...) C'est la langue officielle ou co-officielle de

75 Etats, qui produisent tous ensemble, chaque année, avec 14 % de la population mondiale, 14 % du PIB mondial. (...) Le français est aujourd'hui la troisième langue utilisée sur Internet (5 % des pages) »

On peut lire aussi à la 65<sup>ème</sup> page du livre, l'une des plus grande cause de cette crise : « Une des conséquences majeures de cet écart de compétitivité est le départ des usines des grands groupes industriels, pas toujours justifié par l'ambition de servir de nouveaux marchés (...) Au-delà des activités purement productives, certains des plus grands

groupes délocalisent aussi leurs centres de décision, et internationalisent la détention de leur capital. Trois entreprises du CAC 40 ont d'ores et déjà implanté leur siège à l'étranger : ArcelorMittal au Luxembourg, ST Microelectronics en Suisse et EADS aux Pays-Bas. En 2013, plus de 40 % du capital de trente-sept autres sociétés du CAC 40, dont le siège encore en France, appartient à des personnes physiques ou morales ne résidant pas en France, contre moins de 35 % en 1999. »

Maintenant on comprend mieux la réalité. Si l'on continue à ce même régime, rien ne changera. Si toutes les usines et les sièges sociaux déménagent dans un autre pays, il est évident que les comptes de l'État seront déficitaires. Et, la montée du chômage sera exponentielle.

« ...les Français respectent de moins en moins leurs élus : 72 % pensent que la démocratie fonctionne plutôt mal en France et que leurs idées ne sont pas représentées. »

Lorsque les citoyens regardent les débats télévisés de l'Assemblée nationale et du Sénat, ils peuvent constater que la majorité des élus n'est pas présente au sein de l'hémicycle. Cela intrigue le peuple qui se demande pourquoi l'on a besoin d'autant de députés, si ces derniers ne prennent pas la peine de se présenter lors des séances de discussion et de vote.

« Par ailleurs, la démocratie souffre de la fragilité de la presse : le chiffre d'affaires de la presse écrite a reculé de 15,7 % entre 2007 et 2011, du fait de la chute des ventes (-7,6 %) et de l'effondrement de la publicité (-25,9 %). (...) Malgré un soutien financier de l'état de près de 5 milliards d'euros sur la période 2009-2011. »

La lecture du livre est tellement édifiante que l'on apprend à la page 67 que la presse a bénéficié d'un soutien de l'État de 5 milliards d'euros sur la période 2009 - 2011 ; alors que pour notre journal, nous avons bénéficié de zéro euro.

Les lecteurs d'*Aujourd'hui la Turquie* qui volent à bord d'Air France nous font part de leur regret de ne pas trouver le journal dans les présentoirs aux portes d'embarquement.

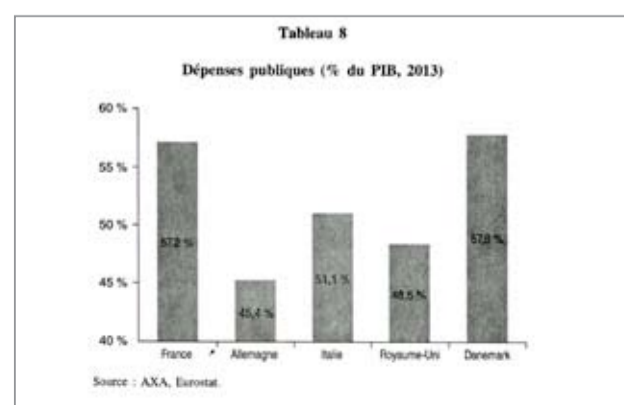
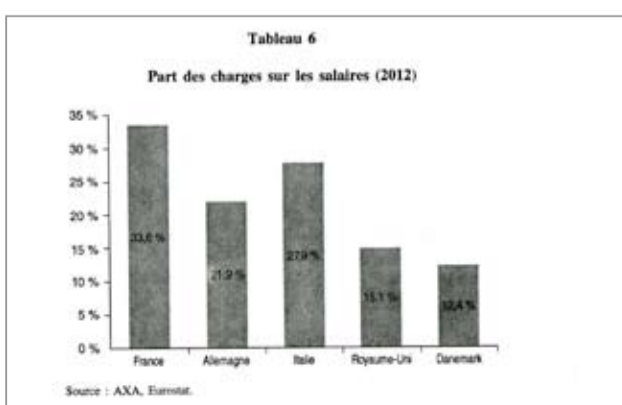
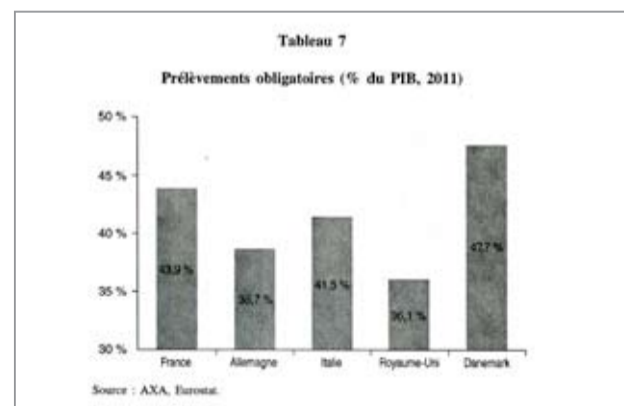
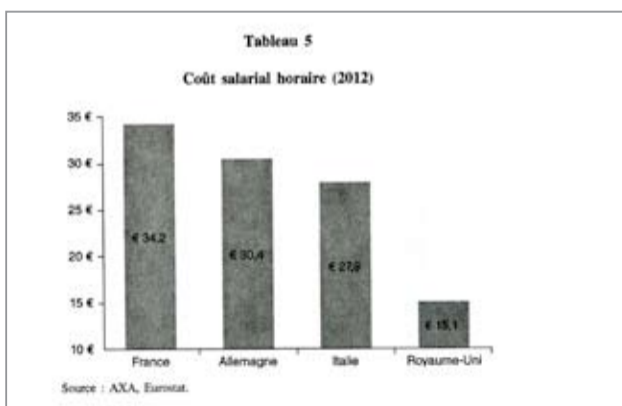
Et enfin « La liberté de la presse n'est pas non plus totale : en 2013, Reporters sans frontières classe la France à la 37<sup>e</sup> place sur 179 pays, juste devant... le Salvador. »

En conclusion, je recommande le livre de Jacques Attali *Urgences françaises*, ainsi on comprendra mieux les raisons de la crise. En cause, la mauvaise répartition de l'argent, l'utilisation des fonds et l'abus de pouvoir.

\* EKONOMI BİLMECESİ  
(Y. Onay / T. Selçuk)



© Jean-Marc Gourdon / Fayard



# Le 100<sup>ème</sup> numéro d'Aujourd'hui la



(Suite de la page 1)

véritable trait d'union entre la France et la Turquie, mais aussi le courage, la volonté et l'acharnement de son fondateur et de son équipe de rédaction qui n'ont cessé de porter ce projet.



*Aujourd'hui la Turquie* n'était pas, au Palais de France, en territoire inconnu : son 50<sup>e</sup> numéro avait déjà été fêté en ce lieu prestigieux. C'était le 26 mai 2009, lors d'une soirée organisée par l'Ambassadeur de France en Turquie de l'époque, S.E. Bernard Emié. Quatre années s'étaient écoulées depuis sa création... Car c'est en février 2005 qu'a démarré l'aventure, désormais longue, d'*Aujourd'hui la Turquie*. Son ambition, inchangée depuis, était de renforcer les relations franco-turques, par un suivi attentif de l'actualité des deux nations – mais également de l'actualité internationale. Tous les sujets devaient être traités : politique, économique, société, culture, mais encore sport ou gastronomie... Pour son premier numéro, *Aujourd'hui la Turquie* ne comprenait que huit pages, et seules sept personnes figuraient dans « l'ours » du journal. Désormais, il comporte le double de pages, et plus d'une centaine de personnes ont participé à la préparation des 100 numéros. Hüseyin Latif, directeur de la publication, expliquait dans un éditorial de janvier-février 2006 qu'une de ses motivations était de montrer « le visage moderne et réfléchi de la Turquie ». « Ce que je désire, écrivait-il alors, c'est rap-

procher la France et la Turquie sur un plan social et culturel. Si je peux avoir ne serait-ce qu'une toute petite part dans ce processus, ce serait un bonheur pour moi ». La présence de nombreuses interviews dans tous les numéros, ainsi que les reportages sur les événements de la vie stambouliote et globalement la Turquie de ces huit dernières années, ont contribué, incontestablement, à cette noble mission.

Cette soirée du 4 octobre au Palais de France était, outre l'occasion de fêter comme il se doit cette réussite, l'opportunité pour tous les amoureux de la langue française de se réunir. Plus de 200 personnes se sont donné rendez-vous dans ce magnifique monument bâti au XIX<sup>e</sup> siècle, près de la place Taksim. Les deux plus hauts représentants de la Ré-



publique française en Turquie, S.E. Laurent Bili et Mme la Consule générale de France à Istanbul Muriel Domenach et de nombreuses personnalités du monde universitaire, artistique, médiatique et entrepreneurial ont tenu à commémorer, le temps d'une soirée festive et distinguée, cet anniversaire symbolique. Parmi elles, M. Murat Yalçıntaş, ancien président de la Chambre de Commerce d'Istanbul, M. Jean-Jacques Paul, vice-président de l'Université de Galatasaray, M. Yalçın Zaim, président du Conseil d'Administration de l'Université Atılım (Ankara), M. de Lansalut et Mme Suzan Sevgi, directeur et directrice adjointe du lycée Notre-



Dame de Sion, Mme Dominique Cornil, nouvelle proviseure du lycée Pierre Loti, Thierry Aldebert le directeur des études françaises au lycée Galatasaray, Prof. Tufan Kaleli, représentant de l'association Bursa francophone, le philosophe et critique Ahmet Soysal, le critique de cinéma M. Attila Dorsay, des représentants de l'Institut français, ainsi que le Consul général des États-Unis à Istanbul Charles F. Hunter, le Consul général de Belgique M. Henri Vantiegheem et le Consul général du Brésil M. Michael Francis de Maya Monteiro Gepp et le Consul honoraire d'Irlande M. James Geary. Le ministre turc chargé des Affaires européennes Egemen Bağış, ainsi que le consul d'Israël M. Moshe Kamhi, n'ont pas pu participer à la soirée en raison d'un empêchement de dernière minute. Par ailleurs, la présence de nombreux étudiants des grandes écoles françaises et turques attestait de l'engouement pour la diffusion de la langue française chez la jeunesse des deux pays. Et aussi les amis et soutiens du

journal comme le couple photographe Thérèse et Gérard Valck et la célèbre pianiste stambouliote, Ayşegül Sarıca. Une fois traversée la cour d'honneur du palais, les invités pénétraient dans le « grand vestibule » aux majestueuses co-



lonnes. Ils rejoignaient ensuite la « salle des fêtes », appelée aussi « grande salle de bal. Il s'agit de la pièce majeure du Palais de France, avec un plafond surhaussé, des murs blancs décorés de demi-colonnes à chapiteaux et des rideaux de soie couleur cuivre et améthyste.



# Turquie célébré au Palais de France



C'est dans ce luxueux décor que M. Hüseyin Latif, directeur de la publication d'*Aujourd'hui la Turquie*, est monté à la tribune pour accueillir les amis de notre journal. Après avoir remercié chaleureusement l'Ambassadeur de France en Turquie pour cette réception, M. Latif a rappelé que si le 100e numéro est sorti en juillet, la célébration a attendu le mois d'octobre car « nous n'avions pas le cœur à la fête durant les événements de Gezi. Nous avons donc reporté cette cérémonie par solidarité envers les manifestants ». Il a tenu ensuite à remercier ses lecteurs et ses soutiens, sans qui *Aujourd'hui la Turquie* « ne serait pas le journal que vous connaissez. Nous avons maintenant plus de huit ans. Huit ans durant lesquels nous avons été fidèles au rendez-vous, de la même manière que vous l'avez été, vous aussi... Je saisis cette opportunité pour remercier les personnes remarquables qui font *Aujourd'hui la Turquie* et qui joueront un beau rôle dans la Turquie de demain ». Le mensuel, selon les termes de son créateur, « œuvre, à sa manière,

au dialogue franco-turc et plus généralement aux liens entre la Turquie et le reste de l'Europe ».



Puis S.E. Laurent Bili, l'ambassadeur de France a succédé à M. Latif à la tribune, pour « célébrer le 100e numéro d'*Aujourd'hui la Turquie*, qui contribue à la diffusion de la francophonie en Turquie et dans le monde ». A l'adresse de M. Latif, S.E. Laurent Bili a déclaré que « les personnes réunies ce soir en l'honneur de votre journal montrent que celui-ci est un maillon important de la chaîne d'amitié qui lie la Turquie à la France ». La francophonie, a-t-il tenu

à ajouter, « qu'*Aujourd'hui la Turquie* contribue à faire vivre et à développer, est un enjeu pour le futur des relations franco-turques, mais aussi de la Turquie avec le monde francophone, notamment en Afrique qui, on l'oublie trop souvent, accueillera en 2050 plus de 500 millions de francophones ». Enfin, M. l'Ambassadeur a souhaité « longue vie à *Aujourd'hui la Turquie* », avant que l'équipe du journal ne remette des plaquettes de remerciements aux personnalités et entreprises qui l'ont soutenu depuis sa création jusqu'à aujourd'hui.



Parmi ces personnes se trouvaient, notamment, S.E. Laurent Bili, Messieurs Murat Yalçıntaş, Yann de Lansalut, Atilla Dorsay, Kemal Belgin, Haydar Çakmak, Umur Ariner et Mme Suzan Sevgi, dont nous avons déjà spécifié les fonctions. Mme Mireille Sadège, rédactrice en chef d'*Aujourd'hui la Turquie* et Docteur en histoire des relations internationales, collaboratrice de toujours de M. Hüseyin Latif, de même que Mesdames Sühendan Kumcu, Bilge Demirkazan, Burcu Bayındır, Sinem Çakmak et Messieurs Berk Mansur Delipinar, Ersin Üçkardeş, Aramis Kalay et Fadi Nahas, un grand ami du journal, se sont vu conférer une plaquette pour leur contribution précieuse au journal. Du côté des entreprises, Michelin, Uludag, Hacı Bekir, Hotel Armada, TAV et les imprimeries APA entre autres, ont reçu le symbolique présent de remerciements.

La nuit tombant, le temps était venu pour les hôtes du palais de s'adonner aux conversations et aux délectations gustatives. C'était l'occasion, pour nous,



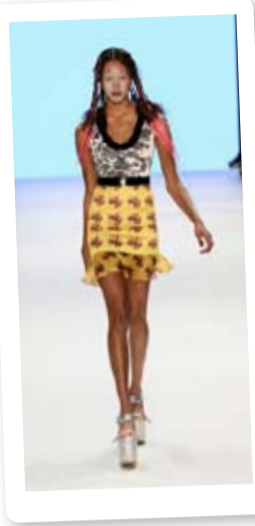
d'aller à la rencontre de ces personnalités aux profils divers rassemblées par notre journal. M. le président adjoint de l'Université de Galatasaray, Jean-Jacques Paul, a tenu à nous préciser qu'il était « impressionné par la qualité » du contenu d'*Aujourd'hui la Turquie*, et « admiratif de la quantité de travail que cela devait représenter ». « La somme d'informations et d'analyses » que propose *Aujourd'hui la Turquie*, selon ses mots, en font un mensuel de valeur. M. le Consul d'Irlande Jim Geary, quant à lui, nous a déclaré souhaiter qu'*Aujourd'hui la Turquie* parvienne à fêter ces dix ans, afin d'organiser une nouvelle soirée comme celle-ci au Palais de France ! ». Interrogé sur le rôle qu'*Aujourd'hui la Turquie* pouvait jouer hors de France, M. Nadir Batata, conseiller expert pour Ubifrance, nous a répondu qu'il s'agissait d'un « outil important pour animer la francophonie, qui en a besoin en ce moment ». Après huit ans et cent numéros, l'engouement suscité par cette soirée prouve qu'*Aujourd'hui la Turquie*, plus que jamais, se positionne comme l'unique journal francophone de la Turquie et à ce titre donne également les clés d'une meilleure compréhension de la Turquie en France.



## Istanbul Fashion Week 2013 : Istanbul capitale mondiale de la mode ?

Du 7 au 11 octobre 2013, à Kuruçesme Arena, s'est tenue pour la quatrième année consécutive la Semaine de la Mode d'Istanbul (*Istanbul Fashion Week*, ou IFW). Sponsorisée par Mercedes-Benz (sponsor titre) et American Express, elle a été l'occasion pour les créateurs reconnus et les étoiles montantes du monde de la mode de présenter leur collection Printemps-Eté 2014. Plus de quarante créateurs se sont ainsi partagés le podium, et ce pendant cinq jours. Étaient notamment présents RaisaVanessa - marque de vêtements glamours lancée par des sœurs jumelles -, la très stylée Zeynep Tosun, la romantique Mehtap Elaidi ou encore la marque de vêtements pour Homme Serdar Uzantaş.

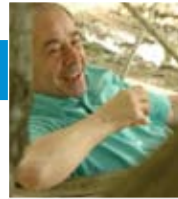
Dès sa création, les ambiances de l'IFW étaient grandes. Trouver sa place entre Paris, Milan, Londres et New York, les quatre capitales de la mode, est un objectif affirmé et assumé. En 2010,



lors de la deuxième semaine de la mode organisée à Istanbul, Hikmet Tanrıverdi, président de l'Union des exportateurs de prêt-à-porter et de confection d'Istanbul, avait déclaré : « Notre objectif est de faire d'Istanbul une des cinq villes mondiales de la mode d'ici 2023, l'année du centenaire de la république turque ».

La Turquie est un grand exportateur de textile : 4% des exportations mondiales de textile-habillement sont assurés par le pays et le secteur emploie près de 10% de la population ouvrière. Réduite à un rôle de sous-traitante pour les marques occidentales dans l'imagerie d'un grand nombre de pays, elle compte cependant bien prouver aujourd'hui qu'elle peut elle-même devenir un pays de la mode, avec des vêtements de qualité et un style turc reconnaissable. C'est tout l'objectif de cette *Istanbul Fashion Week*, qui petit à petit commence à s'affirmer dans le paysage de la haute-couture.

\* Amandine Canistro



Nami Başer

Considérations flou-sophiques

## Sans la reprise il n'y aurait ni histoire ni éducation

Ça y est : tout le monde a repris le chemin de l'école. Le bouleversement politique et social produit par les événements du début de l'été qui ont continué pendant toutes les vacances semble pour l'instant recouvert du sérieux des études. Pour le moment on peut penser que tout va bien, mais qui sait, tout peut reprendre...

Le texte philosophico-romanesque de Kierkegaard, traduit jusqu'à récemment par le titre pour le moins théâtral de "La répétition", est de nouveau traduit en français par "La reprise", ce qui selon le nouveau traducteur serait beaucoup plus proche de l'original danois. Or, quelle est la différence entre répétition et reprise, sinon que la répétition est un terme objectif, alors que quand on parle d'une reprise il s'agit d'une participation plus subjective qui consiste à assumer ce qui est en question dans une répétition quelles qu'en soient les conséquences.

Il faut donc des reprises pour que nous puissions nous approprier de nouveau ce qui s'est déroulé dans l'histoire avant nous. Ainsi s'agit-il d'une renaissance aussi bien en ce qui concerne l'ouverture des écoles que des possibilités de résurrection dans l'histoire. Marx disait que les Français répétaient ce que les Romains avaient préconisé comme République.

Reste qu'une reprise peut être positive ou négative. Elle peut échouer comme réussir. Rappelons que dans le livre de Kierkegaard, le héros, venu de Copenhague, gagne deux fois Berlin: la première, il va au théâtre pour

voir une farce et discute avec un étudiant au sujet de l'amour qu'il porte à sa petite amie. La seconde, il revient au théâtre et il entre en conversation avec l'étudiant. Bien qu'il s'agisse de la même pièce, il n'éprouve nullement les mêmes sentiments. Entre temps il apprend que l'étudiant vient de vivre une rupture. Ainsi il n'y a pas de reprise, en un certain sens sans surprise. Les événements n'ont pas lieu comme nous le souhaitons. Il y a toujours de l'imprévisible, de l'inattendu. Par définition une reprise ne sait pas exactement où elle va. Elle s'achemine vers l'inconnu, lot de la condition humaine.

Il ne faut pas pour autant se décourager. Le partage des reprises est aussi notre chance pour changer. Sinon il n'y aurait ni histoire ni éducation. Il faut s'attacher solidement aux potentialités que recèlent les événements pour essayer de faire sortir de leur imbrication une possibilité de répétition. De plus il faut veiller à ce que cette répétition ne s'enlise pas dans les remous de l'histoire. C'est, en tant qu'éducateur ou étudiant, notre seul espoir pour pouvoir vivre ensemble en regardant le futur. Celui-ci peut cacher en son sein plusieurs sens, certains peuvent nous décevoir, d'autres peuvent nous apporter du nouveau. En tout cas, il n'y aurait pas de vie sans cette insistance des reprises de tout bord. Souhaitons donc bonne rentrée à tous les établissements scolaires et attendons des jours à venir des trésors d'étonnement. C'est la condition de notre survie.

## Agenda culturel de novembre



### Lycée français Notre Dame de Sion

Exposition *Pierre Loti* photographe à la galerie du lycée, jusqu'au 14 décembre 2013 (sauf les dimanches) de 11h à 18h.

L'exposition invite à regarder Constantinople à travers les yeux de l'artiste.

Concert :

Jeudi 7 novembre, 19h30 : Récital de piano de Nikolaos Samaltanos

Du lundi 11 novembre au dimanche 17 novembre : Concours International de piano

Jeudi 21 novembre, 19h30 : Stéphane Blet et Orchestra'Sion



### Lycée Sainte Pulcherie

Exposition de photographies *D'un pont à l'autre* d'Emine Akbucak et Tristan Zilberman. Jusqu'au 12 décembre, à la galerie du lycée, *Od'A ouvrir d'art*

### Borusan Istanbul Symphonic Orchestra

Jeudi 7 novembre, 20h, à Lütfi Kırdar UKSS : Gürer Aykal (chef), Ünüşan Kuloğlu (tenor), Tuncay Kurtuluş (basse)



Jeudi 28 novembre, 20h, à Lütfi Kırdar UKSS : concert de Gala de Roberto Alagna, avec Sascha Goetzel (chef), Roberto Alagna (tenor) et Roxana Constantinescu (mezzosoprano)

### İş Sanat

Samedi 2 novembre, 20h : Borusan Istanbul Philharmonic Orchestra, Sascha Goetzel (chef), Özgür Aydın (piano)

Mardi 12 novembre, 20h : Chambao

Vendredi 15 novembre, 20h : Emre Aydın

Mercredi 20 novembre, 20h : Lila Downs

Samedi 23 novembre, 20h : Remember Shakti

Mercredi 27 novembre, 20h : Kremerata Baltica, Gabor Boldoczki (trompette)

24 novembre - 30 novembre, à la galerie Kibele Sanat, exposition rétrospective sur Eşref Üren

●

**Nous présentons toutes nos condoléances aux familles Şahin et Üçkardeş pour le décès de M. Ali Rıza Karadağ.**

●

*La rédaction d'Aujourd'hui la Turquie*

**Bulletin d'abonnement**

12 numéros  
60 € Turquie 30 € France 70 € Europe  
Version PDF : 50 €

**altinfos@gmail.com**

**Restaurant et Hôtel, en plein cœur de la vieille ville d'Istanbul.**

www.armadahotel.com.tr  
0212 455 4 455

**Aujourd'hui la Turquie**

Édité et Distribué en France par Les Editions CVMag, 37 rue d'Hauteville 75010 Paris-France, Tel: 01 42 29 78 03 • Directeur de la publication : Hugues Richard • Directeur de la rédaction : Hossein Latif Dizadji • Rédacteur en chef : Mireille Sadège • Rédacteur : Daniel Latif • Commission paritaire : 0713 I 89645 • www.aujourdhuilaturquie.com • alaturquie@gmail.com • Éditeur en Europe : Les Editions CVMag • No ISSN : 1305-6476 • Les opinions exprimées dans les articles de notre journal n'engagent que leurs auteurs. Edition Turquie : Bizimavrupa Yay. Hiz. Ltd. Kadıköy, Moda Cad. n. 59 Istanbul • Tél. 0216 550 22 50 • GSM : 0533 294 27 09 • Fax : 0216 550 22 51 • Genel Yayın Yönetmeni : Hossein Latif • Yazışmaları Müdürleri : Mireille Sadège, Daniel Latif • Yayın Koordinasyonu : Kemal Belgin • Sorumlu Yazışmaları Müdürü : Ahmet Altunbaş • Conseiller juridique : Bahar Özeray • Comité de rédaction / Yayın Kurulu : Hüseyin Latif (Président), Mireille Sadège, Haydar Çakmak, Yann de Lansalut, Ali Türek, Aramis Kalay, Atilla Dorsay, Ayhan Cöner, Berk Mansur Delipinar, Celal Büyüklüoğlu, Daniel Latif, Doğan Sumar, Egemen Berköz, Enver Koltuk, Erkan Oyal, Hugues Richard, Hasan Latif, J. Michel Foucault, Jean-Michel Tricart, Kasım Zoto, Kemal Belgin, Luc Vogin, Merter Özyay, Merve Şahin, Müyesser Saka, Nevzat Yalçıntaş, Nolvann Allano, Onur Eren, Onursal Özatacan, Osman Necmi Gürmen, Richard Özatacan, Sinem Çakmak, Sühendan İlal, Sönmez Köksal, İnci Kara, Yasemin İnceoğlu • Comité de soutien : Alaattin Büyükkaya, Arhan Apak, Burcu Başak Bayındır, Bülent Akarcalı, Ercüment Tezcan, Hayri Ülgen, Işık Aydemir, İlhan Kesici, Sera Tokay, Şener Üşümezsoy • Publicité et la communication : Bizimavrupa / CVMag • Traduction : Trio • Correspondantes : Mireille Sadège (Paris), Daniel Latif (Paris), Sandrine Aknin (Toulouse), Duygu Erdoğan (New York), Sinem Çakmak (Strasbourg, Bruxelles) • Photo : Aramis Kalay • Conception : Ersin Üçkardeş, Merve Şahin • Imprimé par Apa Uniprint Basım AŞ. Hadimköy m. 434 s. 34555 Arnavutköy Tel: 0212 798 28 40 • Distribution : NMPP • Tous droits réservés. Aujourd'hui la Turquie est une marque déposée • ALT - Okur ve Yazar Temsilcileri Konseyi (CORELE): Kemal Belgin, Celal Büyüklüoğlu (Président), J. Michel Foucault, Erkan Oyal, Merve Şahin.



# « Les minorités en Turquie avaient besoin d'un tel magazine »

« Phare ». C'est ce que signifie Paros en langues grecque et arménienne. Ce magazine, au contenu riche et varié, a en effet pour ambition d'éclairer les lecteurs turcophones sur les diverses cultures qui composent la Turquie. Les minorités de ce pays avaient besoin d'un tel magazine, nous dit sa directrice de publication, Mme Mayda Saris. Rencontre.

## Paros, le magazine multiculturel en langue turque, a fêté le mois dernier son second anniversaire. Comment se porte votre magazine ?

C'est un magazine presque nouveau, mais nous avons déjà acquis une grande notoriété. Notre tirage s'élève à 3000 exemplaires. Nous avons de plus en plus de lecteurs. Nous sommes lus dans toute la Turquie, mais également dans le monde entier : nous avons des abonnés aux Etats-Unis, en Europe, en Australie, en Grèce... nous avons même quelques abonnés à Dubaï ! Par ailleurs, nous avons réussi à augmenter nettement le nombre de pages en deux ans. Quand nous avons lancé Paros, le mensuel comportait 98 pages. Aujourd'hui, il en a environ 200.

## Quels sont les sujets de prédilection de Paros ?

Notre magazine a pour vocation de promouvoir l'ensemble des cultures qui composent la Turquie. Nous traitons de la culture au sens large, de l'art, des modes de vie... Nous publions également des articles d'Histoire. Paros concerne avant tout les cultures grecque, arménienne, juive ou encore bulgare, mais nous n'hésitons pas à parler des événements culturels turcs qui ne sont pas liés aux minorités.

## Pourquoi avoir choisi de fonder un magazine sur les minorités en langue tur-

## que, plutôt qu'en langues arménienne, grecque, etc ? Vous souhaitiez toucher le plus grand nombre de lecteurs ?

Bien sûr, nous voulions toucher le plus grand nombre de lecteurs. Mais, surtout, je pense que les minorités en Turquie avaient besoin d'un tel magazine. C'est pour elles un moyen de s'exprimer plus facilement. Or, il est important que l'on nous comprenne mieux. Par "nous", j'entends aussi bien les Arméniens que les Grecs, les Juifs ou encore les Bulgares présents en Turquie.

## Vos lecteurs sont-ils essentiellement des Turcs issus de minorités ?

Il y a de tout parmi nos lecteurs.

Nous sommes surtout lus par des Turcs issus de minorités, mais pas uniquement. Cela fait seulement deux ans que notre magazine existe, mais nous sommes déjà appréciés par de nombreux Turcs. Petit à petit, les Turcs nous connaîtront mieux.

## Existait-il déjà des journaux ou magazines similaires en Turquie, en langues grecque ou arménienne ?



Les journaux en langues grecque ou arménienne existent depuis très longtemps. Il y en avait déjà beaucoup sous l'empire ottoman. Mais il n'y avait jamais eu jusqu'à présent de magazine en Turquie comme le nôtre, qui a pour thème les cultures grecque ou arménienne, tout en étant en langue turque. C'est une première. En employant cette langue, nous ferons mieux connaître les cultures des

minorités aux Turcs - mais également aux minorités elles-mêmes. En effet, les diverses communautés de Turquie ne se connaissent pas forcément bien entre elles. Grâce à Paros, les Bulgares,

les Grecs, les Arméniens découvriront leurs cultures respectives.

## Est-ce que vous avez reçu un soutien du gouvernement turc pour la fondation de votre magazine ?

Nous n'avons pas reçu de soutien financier de sa part, mais nous n'en avons pas demandé. Cependant, les autorités turques nous connaissent bien, et nous



apprécient. Nous bénéficions par ailleurs du soutien du Consulat grec, des patriarches... Pour fêter notre second anniversaire, par exemple, nous avons été accueillis au sein du Consulat grec. En ce qui concerne les questions financières, nous ne vivons que des ventes et de la publicité. Et celles-ci ne sont pas encore suffisantes. Nous sommes donc toujours à la recherche de sponsors.

## Combien êtes-vous à rédiger Paros ? S'agit-il de journalistes professionnels ?

Cinquante personnes contribuent à la rédaction de Paros. Parmi eux se trouvent des journalistes professionnels, ainsi que de jeunes journalistes amateurs. Pour ces derniers, Paros est comme une école d'apprentissage du journalisme. Nous mettons en effet l'accent sur la qualité du contenu, ce qui est très formateur.

## Souhaitez-vous ajouter quelque chose à propos des objectifs de Paros ?

En dehors de la rédaction du magazine, nous [l'équipe de Paros, ndlr] avons beaucoup d'idées de projets concernant la promotion de la culture des différentes communautés de Turquie. Nous aimerions ouvrir une galerie consacrée aux arts des minorités, ou même fonder un centre culturel.

## Nous vous souhaitons d'y parvenir !

\* Thomas Eustache

# Selçuk Altun : un romancier au parcours atypique

La version française du dernier roman de Selçuk Altun, Le Sultan de Byzance, vient de paraître. Nous avons rencontré l'écrivain afin d'en savoir un peu plus sur ce roman d'aventures qui nous plonge dans les enceintes de Byzance ; l'occasion aussi de revenir sur le parcours atypique de son auteur.



## Parlez-nous un peu de votre parcours...

Mon père a travaillé pendant trente-six ans en tant que sous-préfet et préfet. Durant cette période, nous déménagions d'une ville à l'autre, d'une province à l'autre. J'ai passé mon enfance et ma jeunesse dans les parties isolées et désolées de la Turquie. Ensuite, en 1969, j'ai commencé des études de commerce à l'Université du Bosphore. Après avoir obtenu mon master, j'ai travaillé pour une compagnie internationale d'audit, à Londres puis à Istanbul. J'ai travaillé pendant trente-et-un ans dans des institutions financières privées. Quand j'ai quitté Yapı Kredi en 2004, à l'âge de 54 ans, j'étais vice-président de la banque. Pendant ce temps, ma bibliothèque n'a cessé de s'agrandir. J'ai aussi commencé à collectionner des livres rares et dédiés.

## Quand et comment avez-vous décidé de vous lancer dans l'écriture ?

J'ai travaillé dix-huit ans pour la banque Yapı Kredi. Parmi les principales raisons pour lesquelles j'y suis resté, il y avait mes deux postes de vice-président puis président de YKY (Yapı Kredi Publications). Pendant ma prise de fonction, cette compagnie est devenue le leader de l'industrie de l'édition, en qualité comme en quantité. Cependant, j'avais un autre projet en tête : écrire un roman et le publier avant mes 50 ans ; une histoire d'amour entre une jeune fille juive et un jeune musulman. Ce roman s'appelait *Loneliness Comes From The Road You Go Down* ("La solitude vient de la route que tu empruntes"). Il est presque devenu un "roman culte" depuis 2001.

## Comment vous êtes-vous adapté à cette nouvelle vie d'écrivain ?

Sans aucun problème ! J'ai pris ma retraite plus tôt afin d'avoir plus de temps à consacrer à la lecture et, quand je ne lis pas, à l'écriture. De plus, une fois par mois

je publie en tant que critique littéraire pour Cumhuriyet. Je ne travaille ni pour l'argent, ni pour la gloire. Je fais d'ailleurs don de chaque centime que je reçois de la vente de mes livres à un fonds de l'Université du Bosphore destiné à l'éducation.

## A propos de Yapı Kredi, selon vous, quel est l'intérêt d'un tel partenariat entre une banque privée et une maison d'édition ?

Après la Seconde Guerre mondiale, du fait du manque de financement sur les marchés de capitaux, les banques en Turquie ont commencé à investir dans les compagnies industrielles. Le même phénomène a eu lieu pour l'industrie de l'édition. Certaines banques ont aussi ouvert des maisons d'édition car elles étaient trop peu nombreuses. Cela leur a donné du prestige en termes de relations publiques.

## On dirait que vous ne pouvez aller nulle part sans un livre... Si vous deviez en emporter un seul sur une île déserte, lequel choisiriez-vous ?

J'aime ce genre de questions ! J'adore la poésie ; ça serait donc un recueil de poèmes d'Oktay Rifat, mon mentor. S'il devait choisir parmi les poètes encore en vie, ça serait sans hésiter un recueil des poèmes de l'Américaine Louise Glück. Et s'il devait être français, ce serait une œuvre du poète Alain Bosquet.

## Combien de livres avez-vous publié ?

Six jusqu'à présent. Les trois derniers ont été traduits en anglais. Le Sultan de Byzance est mon dernier et aussi le premier à avoir été traduit en français. Il doit encore être traduit en trois autres langues.

## Pourquoi avez-vous décidé de faire traduire ce roman en français ?

Le Sultan de Byzance est un roman original dans le sens où il parodie à sa façon les épais romans historiques et défie l'histoire officielle en mêlant histoire et fiction. La France a eu des relations directes avec les Byzantins depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle. Byzance est un sujet plutôt nouveau ; j'ai pensé que cela pourrait attirer l'attention. Mon éditrice française qui est aussi historienne et a travaillé deux ans en Turquie, a beaucoup aimé mon livre.

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet [www.aujourdhuiturquie.com](http://www.aujourdhuiturquie.com)

\* Justine Babin



Ertuğrul Ünlüsü

Lycée Français Saint Benoît  
Professeur d'éducation physique  
ertugrulunlusu@gmail.com

## Les temps forts de la rentrée sportive

Un des événements récents les plus marquants est sans aucun doute celui du dimanche 22 septembre 2013. Alors que Galatasaray mène 2-1 face à Beşiktaş, des supporters de Beşiktaş descendent sur le terrain. A trois minutes de la fin du match, Melo, de Galatasaray, reçoit un carton rouge.

Alors que tout pouvait encore se jouer pour Beşiktaş, l'arbitre a interrompu le match à cause de cette irruption impromptue. Puis dans un second temps, la fédération a fait tomber une pluie de sentences. Bien sûr tout cela aurait pu se produire dans d'autres pays. Cependant quelque chose m'échappe : si, près de la fin du sablier, le joueur le plus important de l'équipe adverse se voit tout simplement exclu du jeu, pourquoi descendre sur le terrain alors que tout peut encore se jouer? Le groupe « Çarşı » du Beşiktaş s'écrie « Ce n'était pas nous! ». Alors pour quelle raison?



J'ai vraiment du mal à comprendre. Galatasaray est un club sportif qui s'appuie sur l'éducation et la science. Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de mettre fin au contrat du directeur technique. Cela se serait passé en Europe, j'aurais compris. Mais en Turquie la situation est tout autre. Dans un pays comme le nôtre, les joueurs peuvent avoir plus d'importance que les clubs auxquels ils appartiennent. Pour la première fois en Turquie, avec Galatasaray, une telle décision a pu être prise. Nos clubs, même si c'est un peu tard, avancent sur la voie de l'institutionnalisation. Aucun individu ne peut à lui seul avoir plus de poids que le club ou l'institution dans laquelle il est. Ce club, créé en 1905, ouvre, en prenant cette décision, une nouvelle page dans l'histoire du sport turc. J'ignore ce qui a motivé ce choix et n'émettrai aucun commentaire en me basant sur des on-dit. Je préfère de loin m'en tenir aux faits réels. Cependant, il est important aussi de noter que Fatih Terim fait partie des entraîneurs légendaires. J'irais même plus

loin en disant qu'il est le premier des trois grands entraîneurs turcs avec Şenol Güneş et Mustafa Denizli. Il n'avait pas son pareil dans la lecture de la rencontre et pour motiver les footballeurs avant un match lorsqu'il dirigeait des équipes nationales et Galatasaray. Cependant, comme je l'ai dit plus haut, il est préférable que les institutions priment sur ses membres. Au mois de septembre, l'UEFA a passé au peigne fin les comptes du club de Trabzon dans le cadre du programme Financial Fair-Play. Ceci risque aussi d'arriver à d'autres clubs dans un avenir proche. Dans un des articles précédents où nous développons les nouveaux critères sportifs de l'UEFA, nous avons déjà évoqué une possible action de ce genre. Il ne fallait pas être devin pour savoir que cela ne tarderait pas à se produire. L'UEFA avait invité les clubs à assainir leurs comptes. Les contrôles devaient logiquement suivre... et c'est ce qui est en train de se passer. Nous allons donc voir ce qui va en découler pour nos clubs. À propos, précisons que le bénéfice net du Real Madrid pour l'année 2012 fut de 585 millions d'euros. En 2011, le club d'une valeur de 1,451 milliards d'euros était à ce titre classé deuxième club au monde. Voilà qui semble clair... Il est grand temps que les clubs turcs s'institutionnalisent.

Familier de longue date du milieu sportif, par pratique et par plaisir, ma connaissance en la matière s'étend aux différentes branches du secteur. Pour moi, l'escrime est au sport ce que les échecs sont au jeu : observer, analyser, décider et agir au plus vite. L'escrime est forte de moments difficiles où chaque action peut être suivie d'une réaction à laquelle il faut faire face. Si je parle actuellement de l'escrime c'est pour la raison suivante: Le Comité Olympique International a décidé à Buenos Aires de la ville hôte des JO d'été de 2020 : Tokyo. Suite à cela, le Conseil Général s'est réuni le 10 septembre dernier pour élire son nouveau président, Thomas Bach, ancien joueur d'escrime allemand. Aux JO de Montréal en 1976, il avait gagné la médaille d'or pour son pays (Allemagne de l'Ouest) avec l'équipe masculine de fleuret. À peine un an plus tard, il acquiert le titre de champion du monde aux Championnats de Buenos Aires. De par la discipline héritée de son sport, il est certain qu'il apportera de nouvelles choses aux JO durant sa présidence.

## Insignia, le 1<sup>er</sup> de la classe Opel



- "Voiture européenne de l'année 2009"  
- "Meilleur résultat du segment des berlines de gamme moyenne, avec le moins de défauts constatés, pour la troisième année consécutive" selon DEKRA, l'un des principaux organismes de contrôles et de certification au monde - "Note maxi 5 étoiles Euro NCAP" ayant démontré une sécurité exemplaire lors des crash-tests.

On ne tarit point d'éloges sur elle. En effet, l'Insignia se veut être la première de la classe Opel. Du latin insignis, "qui porte une marque distinctive, remarquable". Cette berline porte bien son nom. Elle a su tirer les enseignements de son prédécesseur, la Vectra. Cette berline statutaire fait figure par rapport aux BMW série 3, Volkswagen Passat, Mercedes Classe C ou Peugeot 508. D'aspect semblable à une Audi S4, elle se distingue de cette dernière à travers des phares redessinés et à une calandre chromée abaissée qui lui confèrent une allure beaucoup plus enthousiaste à l'avant. À l'arrière, les feux de position et de stop en forme de boomerang soulignent le dynamisme de l'Insignia et édifient ainsi la signature visuelle du constructeur de Rüsselsheim. Toujours dans une quête perpétuelle d'amélioration, le bon élève allemand a épuré sa console centrale en la rendant plus intuitive grâce à un écran tactile accompagné d'un nouveau pavé tactile où



le conducteur dirige du bout du doigt le GPS et les applications du système multimédia nommé IntelliLink. La pédagogie allemande s'avère efficace pour enseigner avec minutie et en détails la Deutsche Qualität afin de maîtriser et connaître par cœur votre Insignia. Fini les cahiers « modes d'emploi », sortez vos iPhones ! L'application "MyOpelManual" scanne toutes les parties du véhicule, y compris dans le capot, et vous explique toutes les subtilités de l'Insignia.

Ce haut de gamme Opel s'illustre parfaitement dans l'exercice physique et se décline dans une version sportive ultime OPC (Opel Performance Center) doté d'un moteur V6 de 325ch reconnaissable par ses sorties d'échappement intégrées à l'arrière qui rappellent les réacteurs d'avions.

L'avis du conseil de classe est collégial : Opel a fait du bon travail dans l'ensemble, c'est tout à fait encourageant pour le prochain modèle. L'Insignia réussit haut la main l'évaluation et reçoit la mention "Bien".

\* Daniel Latif

## Istanbul commémore l'insurrection de Budapest



Le 23 octobre 1956, tous les yeux de la société internationale étaient tournés vers la Hongrie. Le peuple de Budapest, puis de tout le pays se soulevait contre l'URSS. La révolte fut réprimée brutalement à partir du 4 novembre par les Soviétiques, entraînant l'arrestation de milliers de Hongrois. Ce n'est qu'après le démantèlement du rideau de fer, en 1989, que les héros de l'insurrection, dont le réformateur Imre Nagy, furent réhabilités et ce jour proclamé fête nationale. C'est donc non sans émotion que ce 23 octobre 2013, à Istanbul, était commémorée cette histoire douloureuse et encore très présente dans les mémoires.

Selon M. Szabolcs Takács, directeur politique du Ministère des Affaires étrangères hongrois et secrétaire d'État adjoint ainsi qu'invité d'honneur de la réception, cette cérémonie était d'autant plus symbolique qu'elle se déroulait en Turquie, avec qui

la Hongrie a toujours entretenu des liens très forts depuis l'Empire ottoman. Durant la répression de l'insurrection de Budapest, elle a notamment été une terre d'accueil pour de nombreux Hongrois fuyant leur pays. Au-delà de certaines ressemblances et valeurs partagées entre leurs deux cultures, c'est aussi en raison de cette solidarité dont a fait preuve la Turquie envers les Hongrois que ces derniers entretiennent une image très positive de ce pays.

Après un discours d'ouverture, M. le Consul général hongrois Gábor Kiss inaugurait une exposition de costumes traditionnels du bassin des Carpates, ouverte à tous les invités ; à la suite de laquelle tous furent conviés à écouter un discours de commémoration, tenu dans la salle des fêtes du centre culturel İş Sanat ; l'occasion également de décerner à M. Esat Can Özoğuz la médaille de l'ordre du mérite pour avoir œuvré en faveur de la promotion de la culture hongroise en Turquie. C'est finalement sur une note plus festive que s'est terminée la soirée avec la venue du groupe de musiciens Budapest Bár qui ont su, entre autres, démontrer avec talent l'influence de la musique tzigane hongroise chez les compositeurs classiques.

\* J. B.

# Pamukkale et Éphèse : voyage à travers les siècles

La Turquie peut se targuer de posséder l'un des plus riches patrimoines archéologiques antiques dans le monde, tout comme des sites naturels exceptionnels. Pamukkale ainsi qu'Éphèse et ses environs en sont deux lieux emblématiques. Alors, le temps d'un week-end prolongé, pourquoi ne pas aller visiter ces deux sites grandioses, situés seulement à trois heures de route l'un de l'autre ? La ballade ravira autant les amateurs de vieilles pierres que les amoureux de la nature et des beaux paysages.



Le périple commence au Sud-Ouest de la Turquie, dans le village de Pamukkale, appartenant à la province de Denizli. A peine arrivé, impossible de manquer les larges escaliers blancs dévalant les collines alentours. Ce sont les piscines en terrasse (appelées aussi « terrasses en travertin ») que vous pouvez apercevoir au loin. Elles ont donné son nom à la ville en contrebas, Pamukkale, qui veut dire « château de coton » en turc. On peut observer ce phénomène géologique dans un peu moins d'une dizaine de lieux dans le monde, par exemple à Huanglong en Chine ou au parc national de Yellowstone aux États-Unis. Ici, sur une falaise de près de 200 m, de l'eau chaude saturée en calcite a dévalé la pente et celui-ci s'est déposé, sous forme pâteuse, sur les flancs de la colline avant de durcir après évaporation de l'eau. Cela a donné une succession de « vasques en gradins », autrement dit ces petits bassins à débordement superposés les uns sur les autres dans lesquels vous pouvez circuler pieds nus et même vous baigner, avec une vue splendide sur la vallée et Denizli au loin. C'est un peu plus haut qu'a été établie au II<sup>ème</sup> siècle av. J.C., par un roi de Pergame, la cité de Hiéropolis, exemple excep-

tionnel d'installations thermales gréco-romaines. Les sources d'eau chaude du site étaient réputées pour leurs vertus thérapeutiques. Les ruines y sont très bien conservées et vous pourrez y observer entre autres une immense nécropole de près d'un kilomètre de quelque 1000 tombes et sarcophages ainsi qu'un monument chrétien, le martyrium de Saint Philippe, élevé à la mémoire de l'apôtre crucifié ici vers l'an 87. Depuis des centaines d'années, le tourisme a été l'une des principales activités de la région mais l'accélération des constructions sauvages d'hôtels et restaurants sur les lieux mêmes du site avait considérablement contribué à dégrader le bon état de conservation des lieux, noircissant par exemple les vasques. La nomination du site au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998 a heureusement permis sa protection et sa remise en état, pour le plus grand bonheur des visiteurs.

La magie des piscines sculptées de calcite vous a enchanté et le site archéologique de Hiéropolis vous a mis l'eau à la bouche, vous pouvez maintenant reprendre la route en direction d'Éphèse.



Première cité ionienne, elle fut conquise au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. par les Romains. C'est à cette époque, alors devenue capitale de la province romaine d'Asie, qu'elle atteint son âge d'or. Située à l'embouchure du fleuve anatolien Caystre, c'était l'un des ports les plus actifs avec ceux de Rome et d'Alexandrie. Elle comptait près de 200 000 habitants. C'est aussi l'un des berceaux de la chrétienté. En effet, après Jérusalem et Antioche, c'était l'un des diocèses les plus importants et elle fait partie des sept Églises d'Asie mentionnées dans le livre de l'Apocalypse. Mais la chance

tourne à partir du IV<sup>ème</sup> siècle. Probablement à la fois victime d'un ensablement et de tremblements de terre qui ont déplacé les côtés vers l'ouest, la cité est progressivement laissée à l'abandon. On peut maintenant visiter ses vestiges qui sont parmi les plus spectaculaires de Turquie. Pour apprécier la ballade, il est préférable d'arriver par l'entrée nord afin d'éviter les hordes de touristes déposés en cars en l'entrée sud. Le temps qu'ils effectuent la traversée du site, vous devriez avoir assez de temps pour visiter à l'écart de



la foule les deux principaux monuments que sont le grand théâtre et la bibliothèque de Celcius. Ce théâtre est considéré comme le plus grand au monde ! Quelques 24 000 spectateurs pouvaient assister en même temps aux combats de gladiateurs qui s'y déroulaient. La bibliothèque est encore plus impressionnante avec sa magnifique façade. Élevée au II<sup>ème</sup> siècle av. J.C. par le fils du gouverneur Celsus en hommage à son père, elle renfermait des milliers d'ouvrages. Enfin, pour un droit d'entrée supplémentaire à payer, vous pouvez accéder aux maisons en terrasses. Elles valent vraiment le coup d'œil. Leur excellent état de conservation, avec de multiples fresques et graffitis, transportent l'imagination du visiteur jusque dans la vie des patriciens d'Éphèse.

Si vous n'êtes pas pressés, passer une nuit ou deux dans la ville voisine de Selçuk peut s'avérer utile voire nécessaire pour mieux profiter de la région. Située seulement à trois kilomètres à l'Ouest d'Éphèse, sur la colline d'Ayasuluk, sa localisation est idéale pour ceux qui cherchent un hébergement à proximité du site, tout en restant à l'écart du tourisme de masse puisque la plupart des circuits n'y font une halte que pour la journée. La ville dispose d'autre part de lieux dignes d'intérêts. Une après-midi, allez donc vous balader le long de Saint Jean Caddesi. Elle est ainsi nommée en référence à la basilique Saint Jean dont les vestiges bordent l'avenue. Érigée au V<sup>ème</sup> siècle av. J.C. sur la tombe de l'apôtre, elle a été détruite par un tremblement de terre puis reconstruite le siècle suivant dans des dimensions beaucoup plus monumentales par l'empereur Justinien. Du promontoire sur lequel se trouve



la basilique, vous avez une vue magnifique sur la forteresse d'Ayasuluk, en hauteur, et sur la vallée ainsi que la mosquée d'Isa Bey, en contrebas. Cette dernière vaut aussi le détour car c'est l'un des seuls monuments de l'Ouest anatolien dont on ressent dans l'architecture l'influence des Seljoukides d'Iran ; de quoi, encore, éveiller votre imagination.

\* Justine Babin



## Antalya, rendez-vous des amoureux du cinéma



Du 4 au 11 octobre, le festival Altın Portakal (« l'Orange d'or »), avec le concours de la ville d'Antalya et de l'AKSAV (Fondation pour l'art et la culture d'Antalya) proposait aux cinéphiles plus d'une centaine de films nationaux et internationaux, longs et courts-métrages, ainsi que des documentaires. Mais ce

qui fait la réputation du festival, c'est avant tout la compétition nationale, avec pour règle d'or l'exclusivité nationale des films présentés en compétition officielle. Le jury était cette année présidée par la sultane du cinéma turc, Türkan Şoray, récompensée en ouverture du festival d'un titre honorifique, à l'instar de l'acteur İzzet Günay. Un hommage

a également été rendu au grand Tuncel Kurtiz qui nous a quittés récemment. La sélection de cette 50e édition était cette année encore exigeante et stimulante, à tel point que le jury n'aura pas su se décider pour un film, préférant récompenser deux productions nationales : Cennetten Kovulmak (« chassé du paradis ») de Ferit Karahan, et 'Kusursuzlar' (« Les Irréprochables ») de Ramin Matin.



### L'Orange d'or

L'histoire de ce rendez-vous culturel débute dans les années 1950, dans l'amphithéâtre d'Aspendos où sont donnés régulièrement concerts et pièces de théâtre. En 1963, à l'initiative de Dr Avni Tolunay, maire d'Antalya, ces manifestations prennent la forme d'un festival de cinéma. L'orange, très présente dans la région, est choisie comme logo et donne son nom à la fête, prémice de la première édition du Festival du Film Orange d'Or (Altın Portakal Film Festivali) qui a lieu l'année suivante, en 1964.

**Le 7<sup>e</sup> art made in France présent à Antalya, et souvent apprécié en Turquie**  
48 films entraînent cette année en compétition internationale, parmi lesquels on comptait 10 longs-métrages français. Cette importante part du cinéma français dans un festival international témoigne d'une belle exportation du 7e art made in France.

Ceci se confirme en Turquie, où le cinéma français arrive en troisième place en parts de marché, derrière le cinéma américain mais surtout, fait remarquable, derrière le cinéma turc qui réussit le pari de récolter plus de 50% des entrées.

Ainsi le cinéma français, et notamment

Unifrance, organisme du CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée) dont la tâche est justement de promouvoir le « voyage des bobines françaises », n'est pas peu fier des résultats de l'année passée : les films français ont franchi en 2012 le cap jamais atteint d'un million d'entrées (1 156 447 exactement), soit

une augmentation de 130% par rapport à l'année précédente (502 556 entrées) ; résultats qui se traduisent également par une hausse en termes de parts de marché, passant de 1,19% en 2011 à 2,6% des 44,3 millions d'entrées recensées en 2012.

Trois films se sont alors distingués : deux majoritaires, Asterix et Obélix au service de sa Majesté (Medyavizyon - 129 075 entrées) et Taken 2 (Fox-117 995 entrées) ; et un minoritaire : Sammy 2 (UIP - 186 687 entrées). Ils sont les seuls à avoir dépassé la barre des 100 000 entrées, et représentent à eux seuls 37,5 % du total. Mais cet excellent résultat annuel tient surtout à la spectaculaire augmentation du nombre de films français distribués.

Cette augmentation est liée notamment aux efforts de promotion réalisés par Unifrance avec la mission audiovisuelle de l'Ambassade de France à Istanbul. L'actuelle attachée audiovisuelle, Fanny Aubert-Malaurie, travaille activement à la présence de films français dans les grands festivals internationaux que compte le pays. A titre d'exemple on peut citer la soixantaine de productions françaises sur trois cents films au programme du dernier festival IKSU (avril 2013), ou encore les 17 films français à l'If Istanbul 2013 avec notamment Holy Motors de Léos Carax en soirée d'ouverture, en présence du réalisateur.



### Passé n'est pas oublié

C'est avec un message de paix et d'amour pour le septième art que le réalisateur iranien Asghar Farhadi, invité d'honneur du festival Altın Portakal, a ouvert cette 50e édition vendredi 4 octobre.

Il répondait également aux questions du public de la projection du Passé. Son dernier film, présenté en compétition officielle au festival de Cannes au mois de mai dernier, réunit à l'écran l'acteur et réalisateur iranien Ali Mosaffa, qui avait également fait le déplacement vers Antalya, l'acteur français Tahar Rahim, et Bérénice Béjo, couronnée à Cannes du prix d'interprétation. L'actrice franco-argentine est actuellement en tournage en Géorgie pour une nouvelle réalisation signée Asghar Farhadi.



La trajectoire et surtout les liens que tissent les personnages entre eux les placent dans des situations qui posent des questions morales, politiques, bref des questions de société.

En effet, dans ce film, comme dans le précédent Une Séparation - dont il tire une notoriété internationale en remportant de nombreux prix à Téhéran, Berlin, le César du meilleur film étranger et enfin l'Oscar du meilleur film étranger -, tout tient aux relations humaines et à leurs insondables secrets. Le scénario du Passé est d'une incroyable précision, chaque scène apportant un nouvel élément à l'image d'ensemble.



Trois adultes, trois enfants, six personnages principaux, réunis dans un espace temps peuplé de souvenirs plus souvent sources d'angoisse que de paix et d'amour, justement.

Si la caméra de Farhadi se braque avec force et intelligence sur les émotions que compte toute vie, l'histoire ne fait pas que passer devant les yeux du spectateur : elle le place face à des choix difficiles qui souvent serrent le cœur mais aussi invitent à une chose : penser.

\* Solène Jimenez

## Le Concours International de piano Orchestra'Sion Istanbul

Avec la volonté de s'imposer au fil des années comme un événement musical majeur en Turquie, en région méditerranéenne et par delà le monde, le Concours International de Piano d'Istanbul accueillera des musiciens professionnels de niveau international, sélectionnés aux quatre coins du monde. Ils seront départagés par un jury de qualité, présidé par le pianiste de renommée mondiale Stéphane Blet et composé de pianistes de renommée internationale telles que Güher et Süher Pekinel.

Ce concours est animé par l'envie de donner aux artistes un lieu d'épanouissement musical et de leur permettre un échange humain autant qu'artistique avec le public et le jury.

Après la sélection minutieuse par le jury des trente huit candidatures reçues du monde entier (Japon, Bulgarie, Pologne, Roumanie, Allemagne, Russie, Ukraine, Corée du Sud, Etats-Unis), les candidats retenus doivent désormais passer les épreuves publiques. Celle-ci se dérouleront dans la salle de concert du Lycée Notre Dame de Sion et comporteront : les éliminatoires (quart de finale), demi-finale et finale au cours de laquelle une œuvre d'un compositeur turc devra figurer.

Quart de finale : Lundi et mardi, de 14h à 20h Mercredi de 14h à 18h

Demi-finale : Jeudi et vendredi, de 13h à 19h

Finale : Dimanche, de 10h à 13h puis de 14h à 17h

A l'issue du concours, trois prix seront distribués. Le premier, le plus important, sera récompensé par un chèque de 10 000 \$, l'enregistrement d'un album, des propositions de concerts et une couverture médiatique assez importante. Le second prix sera récompensé de 5000 \$ et le troisième de 2500 \$.

Un prix spécial Ulvi Cemal Erkin sera attribué pour la meilleure interprétation de la pièce turque imposée.



**La cérémonie de clôture du Concours International de Piano aura lieu le 17 novembre dans la salle de Cemal Reşit Rey. Une soirée ouverte au public qui sera retransmise en direct sur la chaîne TRT. La remise des prix sera ponctuée de quatre petits concerts exécutés par les gagnants du premier Concours International de Piano d'Orchestra'Sion Istanbul.**

